

Dans quel but ?

Cette enquête a pour but d'**affiner la connaissance des pratiques de déplacements des habitants** du département de la Gironde et de la Communauté de Communes des Grands Lacs (Landes) et d'en mesurer les évolutions. Cela permettra de mieux organiser le système de mobilité du territoire : circulation routière, stationnement, aménagements cyclables, réseau de transports en commun... De cette meilleure organisation découlera, à terme, une **amélioration de la qualité de vie des habitants**. Les résultats de cette

enquête seront rendus publics à la fin du premier semestre 2022 par voie de presse ainsi que sur les sites Internet de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Gironde et de Bordeaux Métropole.

Cette enquête est réalisée par les Bureaux d'études TEST SAS et Terre d'Appels Edfield sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole pour les résidents de ses 28 communes, et sous maîtrise d'ouvrage de la Région et du Département pour les habitants des autres communes.

Comment ?

Cette enquête s'effectuera de septembre 2021 à janvier 2022 **selon 2 modes** :

► **par téléphone**, auprès de 7 000 ménages aléatoirement sélectionnés. Les enquêteurs contacteront les ménages concernés à leur domicile et, si ceux-ci acceptent de participer à l'enquête, réaliseront l'enquête en suivant ou conviendront avec eux d'un rendez-vous téléphonique. Selon la taille des ménages enquêtés, une à deux personnes âgées de 5 ans au moins seront questionnées.

► **en face à face**, auprès de 4 500 ménages aléatoirement sélectionnés. Les enquêteurs contacteront les ménages concernés et, si ceux-ci acceptent de participer à l'enquête, conviendront avec eux d'un rendez-vous à leur domicile. Toutes les personnes âgées de 5 ans et plus constituant le ménage devront être présentes au domicile le jour de l'enquête, et seront enquêtées.

Toutes les recommandations pour la lutte contre la covid 19 seront respectées au cours des entretiens : chaque enquêteur portera un masque, disposera de son gel hydroalcoolique, et respectera la distanciation physique.

Quel que soit le mode d'enquête,

les questions porteront sur des informations générales du ménage (notamment caractéristiques du ménage, nombre de véhicules et de vélos possédés) et sur les pratiques de mobilité et de déplacement effectués la veille du jour de l'entretien par chaque personne enquêtée.

Les jeunes personnes seront enquêtées en présence d'un adulte du ménage et pourront se faire aider par lui pour répondre. Un entretien dure environ 20 minutes par personne enquêtée.